

TELEPHONE : 141.95 — 157.42

Pour la Publicité, s'adresser à :
« ECHO DE LA LOIRE »
Place Graslin, NANTES (L.-Inf.).
TELEPHONE : 145.38 — 124.10

Organe du Syndicat Central et de sa Coopérative, de la Confédération Générale des Vignerons, des Syndicats de Producteurs de Chanvre et d'Osier, des Planteurs de Tabac, de la Société Mutuelle Agricole, des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères et Avicoles du Syndicat des Producteurs de Légumes pour la Conserve et du Syndicat Départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures

N° de nos Chèques Postaux Nantes :
6.015 pour le Syndicat Central.
205.10 pour la Coopérative.
147.18 pour la Confédération des Vignerons.
270.81 pour le Syndicat de Défense.
350.41 Synd. Prod. Légumes p. Conserve.

Un brin de causerie



Dimanche dernier, on a célébré dans toute la France la « Fête des Mères ». Une fête qui venait à son heure, en ce joli mois de Mai, où l'on chante les louanges de notre Très Sainte Mère.

Une fête réconfortante, au milieu de terribles menaces, les orages, les fléaux, qui s'abattent autour de chaque famille...

Sans les mères, quoi c'est que deviendrait notre pauvre humanité ?

A commencer qu'on serait point de ce monde !

Et puisque les problèmes de la reproduction préoccupent, avec raison, tous les bons Français, l'est juste de remonter à la source — aux Mères, qui devaient être les reines de chaque foyer.

Le malheur, c'est que, pour une cause ou pour une autre, elles n'ont point toujours la place de « Reine », qui leur fait tourner comme des négresses, ou des bêtes de somme, élever les garçonnets, travailler au dehors, comme en dedans — ben hureuses quand c'est que leurs mioches les laissent reposter une partie de la nuit... Mais c'est c'est courage, leur force, leur patience, leur résignation, leur douceur, qui rendent les Mères plus grandes et plus admirables.

Y suffit point de la fête, comme dimanche dernier, en trinquant un bon coup de vin, ou leur jouant des airs de musique, ou leur servant des bijoux d'or et d'argent. Les paroles s'envolent, tout comme les chansons. C'est quelque chose de plus sustanciel qui leur faut, pour nourrir leur progéniture, l'habiller, l'envoyer à l'école... Et elles sont ben que trop fières pour tendre la main !

L'année dernière, à Paris, au Congrès international de « La Mère au Foyer », s'étant efforcés de rechercher les conditions économiques, capables de pu contraindre la Mère à un travail extérieur qui l'épuise, augmentant la dénatalité et fait baisser la moyenne des salaires :

— Comment aider la mère à remplir au foyer sa tâche de donneuse de vie, d'éducatrice et d'animatrice ?

— Quels dons spéciaux de la nature féminine sont à développer, pour que la mère soit dans l'exercice de sa mission, suivant les desseins providentiels, meilleure ouvrière de progrès ?

— Les remèdes industriels à préconiser, pour permettre au foyer ouvrier de vivre sans le travail professionnel de la mère hors de la maison ?

— La Mère au foyer, problème mondial...

Autant de questions, autant de rapports qu'avant été présentés à ce Congrès, par d'éminentes personnalités de trente-sept nations, en mal d'accouchements.

Autant de vœux qu'avant été émis, comme dans tout ces sortes de réunions...

Reste à savoir quoi c'est qu'il en est résulté ? Si que les mères avant laissé leur usine, leur atelier, leur magasin, leur chantier ou leur bureau, pour s'occuper de leur foyer, de leurs enfants ?

Y semble qu'elles n'en avant point pris le chemin. La crise et le chômage continuent... Dans beaucoup de foyers urbains c'est les hommes qui restent à la maison.

Et puisque les rôles sont renversés, pourquoi qu'on songerait point à une « Fête des Pères » ? L'aurait ben le droit d'être honorés, un p'tit, à leur tour.

maître Jeannot

Nos pages spéciales

Cette semaine :

Le Blé et le Pain

Sous prétexte de lutter contre la vie chère va-t-on essayer de brimer les producteurs agricoles, tout en ménageant certaines industries privilégiées

On parle beaucoup, depuis quelque temps, de la hausse des prix.

Des journalistes parisiens reprennent les vieux bobards ressassés depuis la guerre — et même avant — sur la vie chère.

Certains personnages découvrent, aujourd'hui, que la réduction systématique et généralisée de la production, le déficit de la balance commerciale et les dévaluations successives ont sur le coût de la vie une influence très fâcheuse ! Il est bien temps !

Après avoir entonné l'hymne à la production, on a préconisé, sur tous les tons, l'intensification des loirs !

On reprend aujourd'hui la grande cantate à la production !

En attendant, les prix montent.

Pour freiner les hausses excessives, le Comité national de surveillance des prix a été créé. Il y aurait beaucoup à dire sur cette institution.

Reconnaissons que, dès l'origine, il a été expressément spécifié que l'activité du Comité national de surveillance ne devait pas s'appliquer aux prix pratiqués par les producteurs agricoles.

Pourquoi cette exception ?

S'agissait-il d'une simple mesure de faveur, plus ou moins arbitraire ? Nullement !

Le président du Conseil, qui était alors M. Chautemps, avait pris soin d'expliquer que l'établissement des prix agricoles à la production ne pouvait donner lieu à aucune spéculation, et que la surveillance des prix ne devait pas entraver une revalorisation des produits agricoles, reconnue légitime et nécessaire.

Mais cette revalorisation devait intégralement bénéficier aux paysans, et non aux intermédiaires.

Bien-entendu, les représentants des organisations professionnelles agricoles au Comité national de surveillance des prix n'ont pas manqué de veiller au respect de ces dispositions.

Mais si la hausse des produits de la terre n'est soumise à aucune autorisation préalable, le Comité national a le droit et le devoir de contrôler les marges qui existent entre les prix à la production et les prix de vente au détail à la consommation.

Il est fâcheux qu'on semble l'ignorer, même dans les milieux qui devraient être les mieux informés.

C'est ainsi que l'Agence Radio a communiqué une longue note, complaisamment reproduite par de nombreux journaux. La lecture de cette note laisse supposer que le Comité national de surveillance des prix est complètement désarmé, en ce qui concerne les produits agricoles qui entrent, dit-elle, dans l'économie nationale pour plus de 30 p. 100.

Le journal parisien « L'Œuvre », qui ne manque aucune occasion de traiter les cultivateurs avec une malveillance raffinée, en profite pour imprimer quelques boutades désagréables à l'égard des paysans. Et M. André Guérin écrit notamment : « Que dirait-on d'une dé-marche des producteurs ruraux en dé-sistant pour être, comme les autres, soumis à la surveillance du Comité ? »

Mais « L'Œuvre » se trahit. Il ne s'agit pas de contrôler, pour les réduire, les écarts de prix qui existent entre le prix d'un chou-fleur en Bretagne et le prix de ce même chou-fleur à Paris. Il s'agit d'embêter les producteurs ruraux, de les obliger, par des contrôles, des surveillances et des autorisations préalables, à livrer les produits de leur travail à vil prix, pour que les consommateurs des villes puissent se nourrir à bon compte.

Nous avons connu cela. Sous le règne de M. Poincaré, la loi réprimant la spéculation illicite n'était guère appliquée qu'aux fermiers apportant des légumes et du beurre sur les marchés.

C'est peut-être cela que « L'Œuvre » souhaiterait revoir, en réclamant la création d'un nouveau ministère : le ministère des prix !

Est-ce à dire que l'action du Comité national de surveillance des prix nous donne toute satisfaction ? Non, certes !

Ce Comité est appelé à statuer sur les demandes d'autorisation de hausse formulées par les industriels et les commerçants. Ces demandes sont étudiées par des rapporteurs très qualifiés qui analysent les motifs légitimes de hausse et qui étudient les arguments invoqués par les industriels. Ces rapporteurs ont-ils tous les éléments nécessaires pour vérifier les chiffres qui leur sont fournis ? Nul ne saurait l'affirmer.

Le Comité ne doit-il pas, en l'état actuel de la législation, tenir compte

des augmentations de salaires, de re-traites, d'allocation familiales que les employeurs peuvent accorder d'autant plus libéralement qu'ils sont assurés d'en récupérer largement la charge.

Nous avions pensé que le Comité national ne devrait pas se borner à empêcher les plus graves abus et les spéculations scandaleuses qu'aucun pré-texte ne peut excuser. Nous avions estimé que le Comité national de surveillance des prix devait pouvoir freiner la hausse excessive des prix et opérer des abattements conformes à l'intérêt général et à la sauvegarde de l'économie.

Mais, le Comité national a fait preuve de timidité et l'opinion publique est restée passive.

Certes, nous avons obtenu, à diverses reprises, des réductions substantielles sur les prétentions irritées des industriels fournisseurs de l'agriculture. Mais, dans l'intérêt commun des producteurs et des consommateurs, nous aurions dû obtenir bien davantage.

En ce qui concerne le charbon, l'économie nationale a subi la hausse réclamée par les Houillères, dans les conditions scandaleuses que nous avons dénoncées.

Tout récemment, les fabricants de sulfate de cuivre demandaient l'autorisation de relever leurs prix de vente de 28 fr. 44 par quintal. Après de vives discussions, la hausse a été retardée et ramenée à 15 fr. Le Comité national n'a pu mieux faire parce que les représentants de l'industrie sont restés intransigeants.

Tout récemment, les fabricants de sulfate de cuivre demandaient l'autorisation de relever leurs prix de vente de 28 fr. 44 par quintal. Après de vives discussions, la hausse a été retardée et ramenée à 15 fr. Le Comité national n'a pu mieux faire parce que les représentants de l'industrie sont restés intransigeants.

Mais ce n'est pas une raison parce que la Surveillance des prix a manqué de fermeté et de sévérité vis-à-vis de certaines industries privilégiées, qu'il faut, selon « L'Œuvre », lui reprocher de n'avoir pas voulu, faute de mieux, brimer les producteurs agricoles !

En raison de la sécheresse persistante de ces derniers mois et malgré les quelques pluies tardives et insuffisantes, elle a décidé de porter le prix de vente du lait à la consommation, à Nantes, à 1 fr. 60 le litre, à partir du 2 juin au matin.

L'Union Centrale des Producteurs de Lait s'est réunie le 31 mai et a examiné la situation.

En raison de la sécheresse persistante de ces derniers mois et malgré les quelques pluies tardives et insuffisantes, elle a décidé de porter le prix de vente du lait à la consommation, à Nantes, à 1 fr. 60 le litre, à partir du 2 juin au matin.

L'Union Centrale des Producteurs de Lait s'est réunie le 31 mai et a examiné la situation.

En raison de la sécheresse persistante de ces derniers mois et malgré les quelques pluies tardives et insuffisantes, elle a décidé de porter le prix de vente du lait à la consommation, à Nantes, à 1 fr. 60 le litre, à partir du 2 juin au matin.

L'Union Centrale des Producteurs de Lait s'est réunie le 31 mai et a examiné la situation.

En raison de la sécheresse persistante de ces derniers mois et malgré les quelques pluies tardives et insuffisantes, elle a décidé de porter le prix de vente du lait à la consommation, à Nantes, à 1 fr. 60 le litre, à partir du 2 juin au matin.

L'Union Centrale des Producteurs de Lait s'est réunie le 31 mai et a examiné la situation.

En raison de la sécheresse persistante de ces derniers mois et malgré les quelques pluies tardives et insuffisantes, elle a décidé de porter le prix de vente du lait à la consommation, à Nantes, à 1 fr. 60 le litre, à partir du 2 juin au matin.

L'Union Centrale des Producteurs de Lait s'est réunie le 31 mai et a examiné la situation.

En raison de la sécheresse persistante de ces derniers mois et malgré les quelques pluies tardives et insuffisantes, elle a décidé de porter le prix de vente du lait à la consommation, à Nantes, à 1 fr. 60 le litre, à partir du 2 juin au matin.

L'Union Centrale des Producteurs de Lait s'est réunie le 31 mai et a examiné la situation.

En raison de la sécheresse persistante de ces derniers mois et malgré les quelques pluies tardives et insuffisantes, elle a décidé de porter le prix de vente du lait à la consommation, à Nantes, à 1 fr. 60 le litre, à partir du 2 juin au matin.

L'Union Centrale des Producteurs de Lait s'est réunie le 31 mai et a examiné la situation.

En raison de la sécheresse persistante de ces derniers mois et malgré les quelques pluies tardives et insuffisantes, elle a décidé de porter le prix de vente du lait à la consommation, à Nantes, à 1 fr. 60 le litre, à partir du 2 juin au matin.

L'Union Centrale des Producteurs de Lait s'est réunie le 31 mai et a examiné la situation.

En raison de la sécheresse persistante de ces derniers mois et malgré les quelques pluies tardives et insuffisantes, elle a décidé de porter le prix de vente du lait à la consommation, à Nantes, à 1 fr. 60 le litre, à partir du 2 juin au matin.



EAUX ET FORETS. — Le Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère de l'Agriculture, occupé 18 mois par M. Llaudet, ayant été supprimé, M. Chaplain, directeur général, redevient le grand maître des forêts et retrouve un ministère avec lequel il a déjà utilement collaboré.

LA BRUCELLOSE. — Le Professeur Lisbonne, de Montpellier, spécialiste des recherches sur la brucellose, a fait connaître à l'Académie de Médecine, les résultats de vaccinations sur un cobaye et indiqué qu'il espère arriver à la vaccination efficace des bovins.

LE COMMERCE DES BANANES doit représenter, à l'heure actuelle, une masse d'environ 2.500.000 tonnes par an, dont 250.000 tonnes pour la France. La flotte spéciale, destinée au transport de cette masse de régimes, représente 170 navires d'un tonnage global de 670.000 tonnes.

L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE NEW-YORK, qui est en voie d'organisation, verra une participation importante des vins français : les grandes lignes du projet de présentation de nos vins a fait l'objet de l'étude du Comité de Propagande du Vin et de la Commission des Boissons.

LE PRIX DU LAIT

L'Union Centrale des Producteurs de Lait s'est réunie le 31 mai et a examiné la situation.

En raison de la sécheresse persistante de ces derniers mois et malgré les quelques pluies tardives et insuffisantes, elle a décidé de porter le prix de vente du lait à la consommation, à Nantes, à 1 fr. 60 le litre, à partir du 2 juin au matin.

L'Union Centrale des Producteurs de Lait s'est réunie le 31 mai et a examiné la situation.

En raison de la sécheresse persistante de ces derniers mois et malgré les quelques pluies tardives et insuffisantes, elle a décidé de porter le prix de vente du lait à la consommation, à Nantes, à 1 fr. 60 le litre, à partir du 2 juin au matin.

L'Union Centrale des Producteurs de Lait s'est réunie le 31 mai et a examiné la situation.

En raison de la sécheresse persistante de ces derniers mois et malgré les quelques pluies tardives et insuffisantes, elle a décidé de porter le prix de vente du lait à la consommation, à Nantes, à 1 fr. 60 le litre, à partir du 2 juin au matin.

L'Union Centrale des Producteurs de Lait s'est réunie le 31 mai et a examiné la situation.

En raison de la sécheresse persistante de ces derniers mois et malgré les quelques pluies tardives et insuffisantes, elle a décidé de porter le prix de vente du lait à la consommation, à Nantes, à 1 fr. 60 le litre, à partir du 2 juin au matin.

L'Union Centrale des Producteurs de Lait s'est réunie le 31 mai et a examiné la situation.

En raison de la sécheresse persistante de ces derniers mois et malgré les quelques pluies tardives et insuffisantes, elle a décidé de porter le prix de vente du lait à la consommation, à Nantes, à 1 fr. 60 le litre, à partir du 2 juin au matin.

L'Union Centrale des Producteurs de Lait s'est réunie le 31 mai et a examiné la situation.

En raison de la sécheresse persistante de ces derniers mois et malgré les quelques pluies tardives et insuffisantes, elle a décidé de porter le prix de vente du lait à la consommation, à Nantes, à 1 fr. 60 le litre, à partir du 2 juin au matin.

L'Union Centrale des Producteurs de Lait s'est réunie le 31 mai et a examiné la situation.

En raison de la sécheresse persistante de ces derniers mois et malgré les quelques pluies tardives et insuffisantes, elle a décidé de porter le prix de vente du lait à la consommation, à Nantes, à 1 fr. 60 le litre, à partir du 2 juin au matin.

L'Union Centrale des Producteurs de Lait s'est réunie le 31 mai et a examiné la situation.

En raison de la sécheresse persistante de ces derniers mois et malgré les quelques pluies tardives et insuffisantes, elle a décidé de porter le prix de vente du lait à la consommation, à Nantes, à 1 fr. 60 le litre, à partir du 2 juin au matin.

L'Union Centrale des Producteurs de Lait s'est réunie le 31 mai et a examiné la situation.

En raison de la sécheresse persistante de ces derniers mois et malgré les quelques pluies tardives et insuffisantes, elle a décidé de porter le prix de vente du lait à la consommation, à Nantes, à 1 fr. 60 le litre, à partir du 2 juin au matin.

L'AGRICULTURE et le déficit de notre Balance Commerciale

Cette très importante question a été étudiée par la Chambre d'Agriculture de la Loire-Inférieure, dans sa dernière session. Nous publions un bref résumé extrait du rapport très complet qui y a été présenté et dont les termes et les conclusions ont été adoptés à l'unanimité.

LE DÉFICIT DE LA BALANCE COMMERCIALE

Le déficit croissant de notre balance commerciale est aujourd'hui l'une des plus graves préoccupations de ceux qui ont la responsabilité de sauvegarder l'économie et les finances de la France.

La progression de ce déficit, au cours des 3 dernières années, est vraiment angoissante.

Balance du Commerce extérieur (Valeur en millions de francs)

	1935	1937
Importations	20.975	42.315
Exportations	15.495	23.935
Déficit	5.480	18.380

En trois ans, notre déficit global passe de 5 milliards 1/2 de francs à près de 18 milliards 1/2.

Le tableau de notre Commerce Extérieur en tonnage — sur l'expression numérique duquel n'influent ni la hausse des prix mondiaux, ni la dévaluation du franc — vient confirmer les chiffres précédents :

Balance du Commerce extérieur (en millions de tonnes)

	1935	1937
Importations	41.621	57.588
Exportations	23.517	30.595

La progression du tonnage importé a été continue depuis 3 ans.

La part de l'Agriculture. — Quelques chiffres vont mettre cet élément en pleine lumière et montrer que le déficit de notre commerce extérieur a essentiellement pour origine le déficit de notre balance agricole des échanges.

Balance des produits agricoles (en millions de francs)

	1935	1937
Importations	13.573	22.866
Exportations	4.149	7.285
Déficit	9.424	15.581

Le déficit des échanges agricoles est supérieur en valeurs, pour 1935 et 1936, au déficit global de notre Commerce Extérieur. Il l'égalise presque en 1937, déduction faite de la grosse importation supplémentaire de charbon (2 milliards 1/2 environ).

Si on examine maintenant la statistique du Commerce Extérieur agricole, en tonnage, on constate mieux encore que la situation est allée s'aggravant :

Balance du Commerce Extérieur agricole (en 1.000 tonnes)

	1935	1937
Importations	8.955	10.799
Exportations	3.139	2.491

Nos exportations restent stationnaires ou diminuent.

Nos importations croissantes sont énormes : près de 110 millions de quintaux en 1937 (1 fois 1/2 le poids d'une récolte moyenne de blé !)

Et, pendant ce temps, la France, elle, abandonne des terres cultivées autrefois (5 millions 8 d'ha) ; elle pousse vers les villes et leur chômage ses paysans par centaines de milliers chaque année (de 1921 à 1931, exode de 1.300.000 travailleurs agricoles) ; elle exporte ses réserves d'or, elle compromet de plus en plus la sécurité de son ravitaillement...

COMMERCE EXTÉRIEUR AGRICOLE AVEC L'ÉTRANGER ET AVEC LES COLONIES.

L'analyse des chiffres du Commerce agricole de la France avec l'étranger et avec les colonies fait apparaître encore plus clairement l'erreur de la politique économique actuelle.

Commerce extérieur agricole avec l'étranger (en millions de francs)

	1935	1937
Importations	6.863	13.304
Exportations	3.044	5.738
Déficit	3.819	7.516

(en milliers de tonnes)

	1935	1937
Importations	4.161	5.273
Exportations	2.547	1.881

Une vingtaine de chômeurs de leur famille seront choisis à Londres et installés dans les petites propriétés d'environ 4 acres dans le Bedfordshire.

Les familles seront choisies dans treize centres différents de Londres. Chacune aura à sa disposition une maison neuve avec 4 acres de terre, une porcherie, une basse-cour, les outils de jardinage et l'équipement pour le marché, à Wyboston, dans Bedfordshire. Dans cette localité se trouve déjà une colonie de l'Association pour la Colonisation Rurale.

Cette dernière a été fondée par le Ministère de l'Agriculture en juillet

Nos importations en provenance de l'étranger vont croissant, mais notre agriculture ne trouve même pas dans cet accroissement une monnaie d'échange pour l'exportation de ses produits qui baisse nettement depuis 2 ans.

Même anomalie, mais encore plus frappante, avec les colonies.

Commerce extérieur agricole avec les colonies (en millions de francs)

	1935	1937
Importations	5.015	9.562
Exportations	1.105	1.500
Déficit	3.910	8.062

(en milliers de tonnes)

	1935	1937
Importations	4.794	5.526
Exportations	592	610

Circonstances aggravantes : ce déficit est le fait de l'apport de denrées alimentaires directement ou indirectement concurrentes de notre production agricole.

Par contre, les colonies ne nous fournissent qu'une faible partie des matières agricoles, non concurrentes des nôtres, nécessaires à l'industrie : nous les achetons à l'étranger.

Du point de vue des finances du pays, il est absurde d'aller chercher aux colonies, comme en 1937, pour plus de 7 milliards de francs de denrées alimentaires concurrentes de celles que la métropole peut produire.

Il est absurde, en même temps, d'acheter à l'étranger pour plus de 7 milliards de francs de textiles, d'oléagineux, de caoutchouc et d'autres matières premières nécessaires à l'industrie, productibles en majeure partie dans nos territoires d'outre-mer, sans dommage pour notre agriculture.

LA DOCTRINE DE L'AGRICULTURE

La politique agricole France-Coloniale est actuellement en porte-à-faux. Il faut la modifier.

L'effort de mise en valeur des colonies doit avoir pour but de substituer à la production de denrées agricoles concurrentes de notre marché, celles de matières premières agricoles dont la France a besoin, mais qu'elle ne peut produire.

En contre-partie, il faut restaurer et stimuler dans la métropole les cultures en pleine regression, par suite de la concurrence coloniale.

Cette politique affranchira la métropole des importations de denrées alimentaires. Elle la rendra plus indépendante de l'étranger pour son ravitaillement en matières premières agricoles nécessaires à l'industrie.

Ainsi, l'effort gouvernemental servirait efficacement la France et son empire d'outre-mer, au point de vue du redressement de leur économie, de la défense de leurs finances et de leur sécurité.

Les prix d'entrée au concours sont fixés comme suit :

Encadrement des tribunes (carte personnelle) : 40 francs moyens.

Entrées journalières : encadrement des tribunes : 15 fr. ; pourtour : 5 fr.

1934 dans le but de réaliser un plan expérimental pour l'attribution de petites propriétés à des chômeurs, avec l'aide financière du Gouvernement.

Le domaine de Wyboston couvre 454 acres, et 17 familles du Nord y sont déjà

LE BLÉ ET LE PAIN

Que faire en cas de récolte excédentaire ?

S'y préparer sans perdre plus de temps

Vingt et un mois se sont écoulés depuis le vote de la loi du 15 août 1936. Ou en sommes-nous aujourd'hui, à deux mois de la moisson, en ce qui concerne la défense du marché contre l'excédent d'une grosse récolte éventuelle ?

Tout le monde est d'accord pour reconnaître que le système prévu par la loi est inapplicable. C'est un point acquis, tardivement.

Aucun projet précis n'a encore été mis sur pied par l'Office pour remplacer les dispositions légées reconnues défectueuses.

Ce retard est regrettable à un double point de vue :

1° Regrettable pour l'exécution matérielle des mesures de résorption qui seront fixées.

L'expérience du passé montre que le difficile n'est point de décider telles ou telles opérations, mais de les exécuter, de les contrôler, correctement pour qu'elles soient bien appliquées et efficaces.

On se rappelle les exportations effectuées dans le désordre des courtoisies qui nous mettaient à la merci des acheteurs étrangers ; le stockage, compromis, faute d'être complété par un assainissement réel du marché ; la dénaturation mal surveillée, source de fraudes irritantes ; la réglementation du taux d'extraction appliquée en théorie, mais pas en pratique avec le débordement des ventes de farines à bas prix, etc., etc.

Nous ne savons pas encore quelles mesures d'élimination des excédents l'Office envisage ; mais, à coup sûr, il est grand temps d'en préparer l'exécution si l'on ne veut pas, pris de court par la moisson, se heurter aux difficultés et aux risques de l'improvisation.

Sans doute, la centralisation des ventes par les Coopératives, beaucoup plus poussée, facilitera-t-elle l'exécution matérielle des mesures d'élimination. Mais, en sens contraire, la résistance du marché ne sera pas fortifiée par la création de certaines Coopératives de façade, mieux placées pour les périodes de facilités qu'armées pour les luttes des années de crise.

Parallèlement, la réglementation rigide d'un prix uniforme pour tout le marché est une complication supplémentaire, contraire à la répartition équilibrée des blés entre les régions ;

2° Regrettable au point de vue du sacrifice qui sera demandé aux producteurs.

Une politique prévoyante aurait, depuis longtemps, réglé la question, délicate entre toutes, des exonérations et de la consommation familiale. Le problème disparaît quand on n'a pas d'effort, ou seulement un effort minime à exiger des producteurs.

Il apparaît dans toute son acuité quand on est obligé d'imposer un lourd sacrifice.

Exonération et consommation familiale doivent être délimitées sur des bases justes, bien étudiées, loyalement décidées en dehors du souci des intérêts particuliers ou de la démagogie. Il faut l'entente des différentes régions auxquelles il est possible de faire comprendre et accepter, dans l'intérêt de toutes, une solution juste. Faute d'une solution équitable et bien contrôlée, on risque l'impossibilité de réserver les excédents, le heurt des intérêts régionaux, et la prolifération des fraudes.

De même, la prévoyance commande de mettre à profit ces deux années déficitaires pour amasser des ressources en vue de la crise possible ; une taxe modérée, perçue depuis deux ans, aurait réparti le sacrifice au moins sur trois campagnes. Ainsi, ce sacrifice aurait été moins lourd et l'on aurait eu l'immense avantage d'aborder la grosse récolte, quand elle serait arrivée, avec des ressources déjà importantes et immédiatement disponibles.

Cela n'a pas été fait ; il est trop tard pour épiloguer. Il faut se préparer à faire face aux difficultés possibles en espérant qu'elles ne seront pas trop fortes et qu'on pourra s'en tirer par un rétablissement un peu improvisé.

Pour qu'une solution, même improvisée, soit acceptable, encore faut-il qu'elle ne soit pas viciée à la base par des erreurs inévitables.

Or, si l'on doit demander aux producteurs un effort spécial pour sauver le marché en cas de grosse récolte, ce sacrifice éventuel est entièrement subordonné à deux conditions fondamentales.

1° Il faut — nous ne cessons de le répéter — que la collectivité entière supporte sa juste part de ce sacrifice.

Supposons, — pour adopter volontairement une hypothèse extrême faisant bien comprendre la charge que les producteurs supportent pour la collectivité — que l'extraction des farines soit, comme avant la guerre, d'environ 62 % en moyenne.

La quantité de blé utilisée augmenterait de 10 millions de quintaux ; le prix du pain serait relevé de 30 centimes environ ; la collectivité des consommateurs supporterait indirectement, par le prix du pain, la charge de l'élimination de 10 millions de quintaux.

Nous avons énuméré dans notre

Bulletin les multiples causes de réduction de la consommation du blé depuis la guerre.

L'extraction toujours plus poussée des farines est une des causes importantes de cette réduction. Elle a déterminé, d'ailleurs, un perfectionnement technique qui est une véritable transformation de l'outil de la Meunerie et qui rend maintenant très difficile le contrôle d'une réglementation du taux d'extraction.

Les cultivateurs en font doublement les frais : par l'excédent supplémentaire en cas de grosse récolte ; par la moindre quantité et l'élévation du prix des issues.

Nous n'épiloguons pas ici pour savoir si l'on a eu tort ou raison de suivre cette politique de compression du prix du pain par le taux d'extraction ; pour savoir si les circonstances permettaient ou non, après la guerre, de faire autrement... Tout cela est le passé.

Nous rappelons seulement des faits. Une conclusion s'en dégage impérativement.

Lorsqu'une grosse récolte imposa de réduire le marché, à prix d'argent, 10 ou 20 millions de quintaux d'excédents, ce ne sont pas les producteurs seuls qui doivent supporter cette charge.

2° Les producteurs de blé — c'est la deuxième condition de base — ont le droit d'exiger que le prix du blé soit fixé conformément à la loi.

C'est le contraire qui a été fait depuis deux ans.

Le prix a été faussé par des artifices de calcul. Espérons qu'ils ne se reproduiront pas. Il a été faussé aussi parce qu'on a évalué le déficit de la récolte — afin de corriger ce prix de base — non pas par rapport à la production moyenne d'après-guerre de 80 millions de quintaux, mais par rapport à des besoins globaux estimés à 71 millions de quintaux. Le Conseil Central de l'Office n'a d'ailleurs pas accepté d'entériner et de prendre pour base cette évaluation douteuse. Même si elle était exacte, ce qui n'est pas prouvé, il serait très grave de consacrer une telle réduction des besoins contre laquelle on doit, précisément, coaliser tous les efforts.

Gros blé, belles prairies, bon vin Avec les Engrais Saint-Gobain.

Défense du Prix de la Récolte 1938

Enquête sur la hausse des frais de la production agricole

La documentation réunie l'année dernière par l'A. G. P. B. a été l'élément décisif de la défense des intérêts agricoles, lors de la fixation du prix de la récolte 1937.

Il faut préparer dès maintenant la défense du prix de la prochaine récolte, en réunissant la même documentation sur les hausses qui se sont produites depuis un an.

Nous voulons chiffrer la hausse que représentent les frais et les prix à la fin de la campagne actuelle (juin-juillet 1938), par rapport à ceux de la fin de la campagne dernière (juin-juillet 1937).

A cet effet :

1° L'A. G. P. B. va ouvrir une enquête spéciale auprès des groupements les plus importants capables de réunir, grâce à leurs services d'achats et de ventes, une documentation chiffrée sur la hausse de tous les produits nécessaires à l'agriculture, et de tous les frais de production en général.

2° Elle demande en même temps à tous ses adhérents qui peuvent disposer de renseignements précis et sérieux, de l'aider à compléter cette documentation, en particulier sur les points suivants :

Salaires et main-d'œuvre. — Toutes indications sur la hausse des frais de main-d'œuvre (salaires, durée de travail, charges sociales, assurances, allocations, etc.).

Approvisionnement. — Engrais, aliments du bétail, semences, produits antiparasitaires, produits vétérinaires, produits chimiques, produits divers : liens, ficelle, sachet, charbon, essence, graisse pour machines, etc.).

Matériel agricole. — Machines agricoles, instruments d'intérieur de ferme, quincaillerie agricole et petit outillage.

Travaux d'entrepreneurs et artisans. — Maçonnerie, charpente, menuiserie, couverture, peinture et plâtrerie, serrurerie, etc. ; charbonnage, boucherie, maréchalerie, mécanicien, entretien du matériel, etc.).

Le 1^{er} Congrès National du Bon Pain

Le 1^{er} Congrès National du Bon Pain fut un très grand triomphe pour les organisateurs qui surent créer autour de lui, sans se laisser décourager par les difficultés, une véritable atmosphère d'enthousiasme. M. le Sénateur Donon, Président de la Commission Sénatoriale d'Agriculture et Président du Comité National de Propagande pour le blé, la farine et le pain, au fauteuil de la Présidence d'honneur, apportait au Congrès le précieux appui de sa compétence et de sa haute autorité.

Les débats, dirigés par le Dr Romant, Président de la Fédération de Provenance du Bon Pain, et Secrétaire général du Comité de Propagande, qui fut infatigable pendant les séances de travail, et fut admirablement conciliant, les opinions émises par les différents orateurs, prirent une ampleur considérable du fait des quatorze rapports présentés, accompagnés de trente deux communications.

Le Congrès, il faut le dire et y insister, a suscité un mouvement d'opinion, qui montre que le pain a de nombreux et fervents amis qui l'aiment et veulent le défendre.

Les congressistes, dont il nous est impossible de citer les 250 noms, et la qualité, étaient venus de toutes les régions de la France : médecins, agriculteurs, meuniers, boulangers, ouvriers, et l'on eut ce spectacle d'une organisation impeccable, admirablement réglée par M. R. Septembre, Secrétaire général de la Fédération et Secrétaire général du Congrès, qui sut ne laisser rien au hasard, et comme le dit le Dr Romant, fut « l'homme du 1^{er} Congrès National ».

Le Dr Gruzu, Président honoraire du Syndicat des Médecins de Nice, et membre du Conseil de la Confédération des Syndicats médicaux français, prononça une allocution de bienvenue aux congressistes et apporta la collaboration du Corps Médical à l'œuvre entreprise.

M. R. Septembre fit un exposé moral, absolument remarquable, des résultats obtenus par la Fédération de Provenance du Bon Pain depuis sa création.

Le Dr Romant traça alors le plan de travail qui devait permettre aux congressistes de débattre le problème du pain vite et bien, avec les disciplines de l'esprit qui s'imposent dans une assemblée d'élite, et fit saluer M. le Sénateur Donon d'une ovation chaleureuse à son entrée dans la salle.

Le Président Donon ouvrit la séance de l'après-midi par un magistral discours, qui lui permit de dresser devant un auditoire particulièrement attentif, et en termes d'une remarquable précision, un vigoureux tableau des efforts à réaliser pour l'amélioration et la consommation du pain.

Ce fut alors le tour des rapporteurs d'exposer leurs idées sur la question du blé, de la farine et du pain, dans le domaine de la qualité.

MM. Tétard, Président du Syndicat des Patrons boulangers de Nice, et Dufour, auteur du traité de panification pratique, avaient déjà pris la parole le matin et passé magistralement en revue les méthodes de la panification moderne.

M. Tourneur, génétiste, fit pénétrer l'auditoire dans les difficiles arcanes de la génétique, qui est à la base de l'amélioration du blé.

M. Halle, plaça au nom de l'Association Générale des Producteurs de blé, le problème sous le jour agricole, avec un sens remarquable des réalités.

M. Mayer, Président de la Meunerie Industrielle, montra que la farine du meunier peut parfaitement s'accorder avec la farine équilibrée que réclame le Corps Médical, et que l'on peut y laisser le germe.

Le Dr Benoit, Secrétaire général du Syndicat des Médecins de Marseille, exposa la doctrine de la Confédération des Syndicats médicaux français, qui veut d'abord que la farine provienne de la mouture intégrale des blés non dégermés.

M. Convert, Président de la Petite et Moyenne Meunerie, souligna le point de vue des petits meuniers, avec un sens critique remarquable.

M. Bartra, Conseiller du commerce extérieur, fit le tour des qualités améliorantes et biologiques de la farine de fèves.

Le Dr Romant indiqua alors qu'un rapport de M. Martel, Président du Syndicat des Minotiers d'Als, sur les moyens de laisser le germe de blé dans les farines panifiables, paraîtrait dans la brochure du Congrès, en même temps que les procédés microchimiques de détection et de dosage du germe qu'il a mis au point lui-même.

Ce fut ensuite le tour de M. Chardigny, Secrétaire général du Syndicat des Levureurs français, qui montra quels sont les avantages des levures dans la panification.

Le Dr Dussillol, Conseiller général de la Gironde, présenta un rapport sur la cuisson au bois, insistant sur les avantages économiques et nationaux de l'utilisation du bois.

Même note dans un rapport de M. Rolland, Secrétaire général de la Ligue des Carburants français, qui fit état de l'emploi du bois, du gaz et de l'électricité.

M. Noiret, Secrétaire général de l'Union Syndicale des Ouvriers boulangers de Marseille, mandaté par la Fédération des Unions syndicales, montra que les ouvriers, en raison de

sa simplicité, préféraient le chauffage au mazout, que M. Grange, le ancien élève de l'Ecole Polytechnique, eudia dans tous les détails techniques.

Le rapport de M. Delataux, Président du Comité du Bon Pain de la Sarthe, fut commenté par le Dr Roman, et M. Metra lut un exposé très clair sur les moyens d'organiser la propagande.

La Commission des « Propositions », comprenant des délégués de toutes les Grandes Associations Nationales et de nombreux médecins, se réunit le dimanche matin à 8 heures, et de 8 h. à 9 h. 30, avant la séance plénière, et après une discussion passionnée, adopta toute une série de propositions, qui sont comme la synthèse du problème du pain, des points de vue de l'hygiène alimentaire, agricole, meunière, boulangère, ouvrière.

Le Dr Romant s'efforça alors de laisser aux auteurs des communications les minutes nécessaires pour exposer leurs idées, et l'on entendit MM. Tassy, Président du Syndicat des Minotiers de Marseille, spécialement délégué par l'Association Nationale de la Meunerie française, Clément, Président de la Boulangerie de Marseille, MM. Dutsere et Jooris, de Lille, M. Jooris annonçant la création d'un Comité du Bon Pain dans le Nord ; le Dr Thibault, de Brionmont ; M. Amelin, de Neuilly-sur-Seine ; tandis que les autres communications, et en particulier celles de M. Agnès de St-Lo, du Dr Pelletier de Fontenay, de M. Lefebvre, Président de la Radio-diffusion agricole, etc., étaient résumées par le Président.

Il ne nous est pas possible de reproduire les propositions du Congrès ; elles furent votées à l'unanimité par une salle debout, acclamant à la fois M. le Sénateur Donon, le Dr Romant et M. Septembre.

Des dépêches de remerciements furent adressées à M. Quéruie, Ministre de l'Agriculture, et à M. le Dr Cibrie, Secrétaire général de la Confédération des Syndicats médicaux français.

Le Dr Romant remercia les congressistes, et s'excusa d'avoir demandé aux Membres du Congrès une discipline aussi « militaire ».

Et M. le Président Marcel Donon, tira la leçon des discussions et des rapports présentés, en insistant sur ce fait, que le Corps Médical venait de tirer une véritable leçon de sa reconnaissance des efforts unanimement accomplis et qu'il serait son interprète auprès des pouvoirs publics.

On trouvera dans la brochure publiée par le Comité d'Organisation, le compte-rendu complet de cette manifestation en faveur de la consommation du pain, que l'on peut d'ores et déjà demander à M. R. Septembre, 66, rue Hôtel-des-Postes, à Nice.

On trouvera dans la brochure publiée par le Comité d'Organisation, le compte-rendu complet de cette manifestation en faveur de la consommation du pain, que l'on peut d'ores et déjà demander à M. R. Septembre, 66, rue Hôtel-des-Postes, à Nice.

On trouvera dans la brochure publiée par le Comité d'Organisation, le compte-rendu complet de cette manifestation en faveur de la consommation du pain, que l'on peut d'ores et déjà demander à M. R. Septembre, 66, rue Hôtel-des-Postes, à Nice.

La qualité du pain et sa consommation

Voici un bref résumé de l'argumentation développée au Congrès de Nice, par M. Pierre Halle, l'actif Secrétaire Général de l'A. G. P. B.

Il est très important que le Corps Médical apporte son appui aux efforts professionnels qui sont faits pour améliorer la qualité du pain. Le Corps Médical peut guider les efforts avec impartialité ; par son autorité, il sera auprès de la masse des consommateurs un témoignage précieux des efforts accomplis et de leurs résultats.

Le Corps Médical demande aux producteurs des blés riches en gluten de bonne qualité. Il n'est pas douteux qu'il existe des blés plus ou moins favorables au travail de la panification ; la teneur et la qualité du gluten interviennent donc comme un facteur de la qualité du pain.

Nous sommes, dès lors, pleinement résolus, avec la collaboration de tous les groupements agricoles, à faire les plus grands efforts pour encourager et développer la culture de certaines variétés, au détriment d'autres reconnues moins bonnes. Mais cet effort, pour être couronné de succès, exige des conditions précises :

De la prudence d'abord. — Il faut être très circonspect et n'encourager que des variétés éprouvées donnant aux producteurs, au point de vue rendement et qualités culturales, au moins autant de sécurité que les variétés délaissées. Faute de quoi, les désillusions déconsidéreraient l'œuvre entreprise.

Il faut surpayer la qualité. — Les variétés riches en gluten sont exigeantes ; leur culture est plus coûteuse. Il faut arriver à évaluer la force boulangère par une méthode pratique, simple et sûre et surpayer cette qualité. On devra, pour cela, assouplir les réglementations trop rigides ou trop inéquitables de taxation de blé et du pain ; et par entente interprofessionnelle, faire respecter les surprix de qualité.

Un grand esprit de tolérance est nécessaire. — On ne doit pas imposer aux producteurs, de façon trop stricte, un taux de gluten trop élevé. D'abord, le taux de gluten peut, pour un même blé, varier avec les circonstances climatiques et les conditions culturales. Le producteur n'en est pas maître. Ensuite, on ne peut pas perdre de vue que la moyenne des variétés actuelles n'est pas inférieure, au point de vue du taux de gluten — les analyses le confirment — aux blés cultivés avant-guerre.

Vous aurez toujours de beaux grains Avec les Engrais Saint-Gobain.

Sans doute, les conditions nouvelles du travail de la boulangerie — plus rapide qu'autrefois — rendent nécessaires des blés plus « forts ». Bien que les producteurs n'en soient pas responsables, ils feront tout le possible pour remédier à cette situation. Mais, il est juste qu'on fasse preuve, à leur égard, pour l'effort demandé, de tolérance et de souplesse.

Et cette première conclusion conduit à une autre condition primordiale :

Avoir la garantie que Meunerie et Boulangerie feront, de leur côté, tout ce qu'elles doivent et peuvent faire pour améliorer la qualité du pain.

Il n'est pas douteux que, si les variétés cultivées se sont modifiées depuis la guerre, les transformations du travail de la Meunerie et de la Boulangerie ont été encore bien plus profondes. Le producteur est donc en droit de demander la garantie que les efforts techniques qu'on attend de lui ne seront pas contrecarrés par de mauvaises fabrications qui rendraient possible l'amélioration de la qualité du pain, objectif visé.

En ce qui concerne la Meunerie, les producteurs formulent particulièrement les remarques suivantes :

Le Corps Médical demande un taux d'extraction élevé, peu inférieur au poids spécifique et interdit le dégermage.

Il obéit, ce faisant, à une double préoccupation :

Avoir un taux de gluten élevé pour faciliter le travail de panification.

Avoir, dans la farine, le plus possible de sels minéraux, diastases, vitamines, éléments donnant au pain toute sa valeur nutritive et qui sont abondants dans le germe et la partie périphérique de l'amande du grain.

Les producteurs comprennent très bien ce double souci ; mais, à propos du taux d'extraction, ils demandent, là encore, que le problème soit réglé dans un large esprit de tolérance. Il apparaît, en effet, qu'en élevant trop le taux d'extraction, si l'on a un taux de gluten plus élevé, ce gluten est de moins bonne qualité ; ce qui serait contraire à la fabrication du bon pain, bien élevé, pas trop hydraté et digestif.

Les farines d'avant-guerre étaient extraites à un taux bien plus faible qu'actuellement ; elles donnaient cependant satisfaction.

Les producteurs, entièrement d'accord avec le Corps Médical, condamnent certaines pratiques déloyales. Elles existent parfois, telles que le dégermage, qui prive les farines livrées en boulangerie d'une partie de leur composition normale, et notamment, réduit leur teneur en gluten.

Le contrôle du travail de la Meunerie étant très difficile, il semble qu'un taux élevé de gluten, dans les farines, soit un peu considéré comme le « témoignage » d'une extraction assez poussée et d'une fabrication loyale.

Cette condition présente un réel intérêt à ce point de vue, mais il ne faudrait pas risquer, par des exigences trop rigoureuses, de pénaliser des blés qui ne permettraient pas exactement d'atteindre le taux de gluten requis. Les producteurs seraient alors victimes des difficultés de contrôle que soulève le travail de la Meunerie et ce ne serait pas juste.

C'est une raison de plus pour laquelle, tout en poussant très énergiquement les producteurs à la culture des variétés d'une bonne force boulangère, il faut les guider avec souplesse et tolérance.

C'est du côté du travail de la Boulangerie qu'on peut surtout, pensent les producteurs, trouver la solution du problème du bon pain. Les efforts courageux et très louables accomplis dans différentes régions confirment ce point de vue.

Il serait d'ailleurs injuste de rendre les boulangers responsables de cet état de choses. Pour de multiples raisons, d'ordre économique et social, les conditions du travail de la Boulangerie sont profondément différentes de ce qu'elles étaient avant-guerre depuis des temps immémoriaux.

Nous sommes devant une situation de fait, exigeant un travail plus rapide qu'autrefois ; il faut nous y accommoder. Producteurs et Meuniers doivent faire tout leur possible pour faciliter le travail des boulangers en leur fournissant des farines de bons blés, riches en gluten.

Mais cette condition n'est pas suffisante et, en définitive, c'est essentiellement le travail du boulanger qui fera que le pain sera ou ne sera pas bon. A cet égard, il faut régler définitivement des questions qui restent encore controversées, telles que : nature des levures, conditions de cuisson, combustibles employés, etc.). Leur étude systématique doit amener rapidement à des conclusions claires.

Il faut encore et surtout améliorer la formation des boulangers et de leurs ouvriers. Certains boulangers, l'expérience le prouve, ont su s'adapter remarquablement aux conditions actuelles du travail. D'autres — et c'est très excusable en général — n'ont pas encore su s'adapter aux transformations profondes de leur industrie depuis 20 ans.

Il faut les y aider et c'est le problème de la formation professionnelle qui prend ici une importance capitale. Il faut se mettre à la tâche pour le résoudre.

P. HALLE.

ETAT de la RÉCOLTE au 15-20 Mai 1938

Voici quelques renseignements sur l'état de la récolte au 15-20 mai. Ces appréciations, évidemment provisoires, ne sont données que sous toute réserve. Les réponses reçues à notre dernière enquête ne sont pas encore très nombreuses. D'autre part, beaucoup de réponses indiquent entre les 15 et 20 mai que la récolte pouvait très rapidement évoluer favorablement ou défavorablement selon que la sécheresse prendrait fin tout de suite ou se prolongerait. Bien des aléas restent possibles avant la moisson.

Quoi qu'il en soit, nous croyons intéressant de résumer les premières indications reçues.

Aisne. — Bon ou très bon. Supérieur à la moyenne.

Eure. — Bon ou très bon. Supérieur à la moyenne.

Eure-et-Loir. — Bon. Nettement supérieur à la moyenne et à l'an dernier.

Nord. — Bon ou très bon. Nettement supérieur à l'an dernier (très mauvais) et supérieur à la moyenne.

Oise. — Nettement meilleur que l'an dernier.

Orne. — Supérieur à la moyenne.

Pas-de-Calais. — Dans l'ensemble, supérieur à l'an dernier ; certaines parties moins belles souffrent de la sécheresse.

Seine-et-Marne. — Inégal. Ici nettement supérieur à l'an dernier et à la moyenne ; ailleurs, la sécheresse avait déjà réduit les espérances et risquait de les compromettre.

Seine-et-Oise. — Meilleur. — Bonne moyenne.

Somme. — Dans l'ensemble nettement supérieur à l'an dernier et à la moyenne ; amélioration récente nette ; certains secteurs ont cependant souffert.

les insectes nouveaux soient détruits au fur et à mesure de l'éclosion des œufs.

Telles sont les différentes caractéristiques de ce produit qui semble répondre en tous points aux exigences des usagers, et qui arrive en son heure. Il reste à souhaiter que sa vulgarisation rapide ne tarde pas à confirmer les espoirs que l'on a mis en lui.

Lucien PLUVINAGE.

Ardenne. — Propres. — Supérieur à l'an dernier et à la moyenne.

Marne. — Dans l'ensemble, beau et supérieur à la moyenne. — Localement souffert de la sécheresse.

Meuse. — Meilleur. — Supérieur à la moyenne.

Côtes-du-Nord. — Meilleur. — Supérieur à la moyenne.

Finistère. — Irrégulier, a souffert ; dans l'ensemble, inférieur à la moyenne.

Ille-et-Vilaine. — Ont souffert de la sécheresse, mais moins que toutes les autres productions, extrêmement atteintes.

Loire-Inférieure. — (An dernier, très mauvais). — Actuellement, après belles perspectives, ont nettement souffert de la sécheresse.

Maine-et-Loire. — Supérieur à l'an dernier et à la moyenne.

Mayenne. — Supérieur à l'an dernier et à la moyenne.

Morbihan. — A souffert — Moyenne inférieure.

Sarthe. — Supérieur à la moyenne. — Quelques irrégularités locales.

Deux-Sèvres. — Bon. — Bonne moyenne.

Vienne. — Irrégulière. — D'assez médiocre à beau. Après avoir souffert, amélioré par pluies récentes. — Ensemble moyen.

Allier. — Irrégulier. — A souffert — Moyenne.

Cher. — Irrégulier. — A souffert. — Moyenne.

Loir-et-Cher. — Très supérieur à l'an dernier. Nettement supérieur à la moyenne.

Nièvre. — Bon. — Supérieur à la moyenne.

Vonne. — A nettement souffert de la sécheresse. — Inférieure à la moyenne ; amélioration récente.

Ain. — A souffert de la sécheresse et de gelées. — Légèrement supérieur à la moyenne.

Doubs. — Bonne moyenne.

Saône-et-Loire. — Bon. — Supérieur à la moyenne.

Charente. — Assez bon dans l'ensemble et supérieur à la moyenne.

LA VILLETTE

Lundi 30 Mai 1938

Jeudi 2 Juin 1938

COURS OFFICIELS

Viande nette	Ext. (1)	1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.
Bœufs	11.10	10.20	8.70	7.20
Vaches	12.00	10.00	8.40	6.80
Taureaux	8.90	8.30	7.40	7.00
Veaux	14.50	12.80	11.50	9.70
Moutons	17.40	16.50	12.80	10.10
Porcs	13.00	12.58	11.72	9.42
Brebis	de 8.90 à 10.40			

Poids vifs	Ext. (1)	1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.
Bœufs	6.90	6.15	4.80	3.60
Vaches	7.70	6.00	4.65	3.40
Taureaux	5.55	5.00	4.10	3.50
Veaux	8.70	7.70	6.55	5.35
Moutons	8.70	8.10	5.95	4.45
Porcs	9.10	8.80	8.20	6.60
Brebis	de 3.70 à 4.70			

(1) Cours officiels.

COURS OFFICIELS

Viande Nette	Ext. (1)	1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.
Bœufs	11.10	10.20	8.70	7.20
Vaches	12.00	10.00	8.40	6.80
Taureaux	8.90	8.30	7.40	7.00
Veaux	14.90	13.20	12.00	10.20
Moutons	17.20	16.00	12.40	9.90
Porcs	13.00	12.42	10.72	9.28
Brebis	de 8.40 à 10.20			

Poids Vifs	Ext. (1)	1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.
Bœufs	6.00	6.10	4.80	3.60
Vaches	7.70	6.00	4.60	3.40
Taureaux	5.55	5.00	4.05	3.20
Veaux	8.95	7.90	6.85	5.60
Moutons	8.60	8.00	5.80	4.35
Porcs	9.10	8.70	8.20	6.50
Brebis	de 3.60 à 4.60			

(1) Cours officiels.

Gros bovins

Arrivages : 3240 bœufs, 266 vaches, 520 taureaux. Réserves vivantes aux abattoirs : 1137; introductions directes aux abattoirs depuis le marché précédent 761; renvoi : 145 bœufs, 210 vaches, 30 taureaux.

(Cours à la livre de viande nette)
Bœufs : blancs, Charolais, Normands, Bourbons, Bretons, du Centre-Ouest, en jeunes bœufs de 700 à 800 livres : extra 5.40 à 5.60; 1^{re} qual. 5.10 à 5.30; grossiers 4.70 à 5.10; gris de l'Ouest, Maine, Anjou, Nantais, Parthenais, Vendéens extras 5.10 à 5.30; bon gris 4.90 à 5.10; ordinaires 4 à 4.40; bœufs grossiers de toutes provenances 3.30 à 3.70.

GENISSÉS : Extras blanches 5.80 à 6.20; rouges 5.10 à 5.80; gris 4.50 à 5.90; ordinaires toutes races 4.40 à 4.70.
VACHES : Jeunes de 1^{re} qualité 4.50 à 4.90; bonne 3.90 à 4.40; vieille 3.10 à 3.70; viande à saucisson 1.50 à 2.40.

TAUREAUX : Breton 4.50 à 5.10; jeunes taureaux de ferme 4 à 4.40; grossiers 3.30 à 3.90.

Veaux

Arrivages : 2560; réserves vivantes 790; introductions directes aux abattoirs 1491; renvoi 280.

(Cours à la livre de viande nette par bandes)
Veaux Tourangeaux extras 6.20 à 6.50; Mancoevaux extras 5.40 à 5.60; Lude-Mayet, Châteauneuf, 5.50 à 6.20; autres bons Mancoevaux de la Sarthe et de la Mayenne 5.40 à 6; Mancoevaux ordinaires 5.10 à 5.70; Angévins 5.20 à 5.80; Bretons, Vendéens 4.80 à 5.30; veaux de service 4.40 à 5.20; bretons 3.50 à 3.10; petits veaux de boucherie 2.50 à 2.10; extras des meilleures provenances, vendus au détail, 6.50 à 7.30.

Ovins

Arrivages 13.502; réserves vivantes 3.511; introductions directes aux abattoirs 3.926; renvoi 280.

(Cours à la livre de viande nette)
AGNEAUX : Laitons extras 28 à 32; livres de viande Southdown, Loiret, Charolais 7.60 à 8.70; croisés divers 7.80 à 8.40; Dishleys mérinos 7.90 à 8.70; Bretons, Marchands 6.90 à 7.60; Vendéens 7 à 7.70.
MOUTONS : Poitou 6.40 à 6.80; Dishleys mérinos 6.40 à 6.80; Marchands, Vendéens 6.10 à 6.40.
BREBIS : Poitou 4.40 à 5; Dishleys mérinos 4.40 à 5; vieilles brebis de toutes provenances, vendus au détail, 6.50 à 7.30.

Porcs

Arrivages 1000; réserves vivantes 1200; introductions directes aux abattoirs 4131; renvoi néant.

(Cours au kilo vif)
Porcs maigres de 90 à 100 kilos net, extras, au détail, 3 à 3.10; bons maigres de l'Ouest, Centre, Centre-Ouest 2.80 à 3; cochons épais de l'Ouest, Centre, Centre-Ouest, 2.50 à 3; gros gras ou nourrisseurs 2.30 à 2.40; petits maigres 2.20 à 2.40; fonds de porcs 2.20 à 2.40; porcs du Croissant 2 à 2.10; Vendéens 2.80 à 3.10; cochons 6.40 à 7.10.

Arrivages de la région à la Villette

Côtes-du-Nord, — 70 veaux; 20 porcs.

LE MOHA

Culture de disette fourragère

La maigre végétation des prairies pose à chaque agriculteur l'anxieux problème de l'affouragement du bétail. Il est trop tard pour semer des vesces et pois de printemps car ces légumes demandent des saisons humides et des sols frais.

Le soja, dont les semences sont rares et coûteuses, n'est pas encore assez multiplié pour envisager sur une vaste échelle sa culture fourragère si méritante.

Le maïs-fourrage, semé en mai-juin, peut procurer une grosse masse de verdure, impossible à faner, mais dont l'ensilage serait précieux pour l'hiver. Ce procédé de conservation est loin d'être à la portée de chaque exploitation; le matériel et surtout la main-d'œuvre nécessaires à l'ensilage font que le fanage n'est pas près d'être abandonné.

La fenaison commencée sur les maigres coupes de foin, pourra se poursuivre sur la ramure des arbres. Ces feuillages, broyés volontiers par les ovins constituent une ressource insuffisante. Si appréciable que soit encore le broyage des ajoncs et sarments, ces procédés de disette sont loin d'assurer la provision des mauvais jours. Cette réserve serait encore accrue par l'extension des cultures de tubercules, racines fourragères, rutabagas et navets dérobés. Il restera malgré tout un gros déficit de foin, base essentielle de l'alimentation du cheptel.

Aussi l'agriculteur doit mettre à profit les pluies actuelles en semant dès que possible sur les jachères un fourrage annuel d'été propre au fanage.

La culture du moha est vivement recommandée pour garnir les fenils en septembre prochain.

Les semis de mai et début de juin peuvent avoir lieu sur défrichement de trèfle incarnat, seigles gélés, jachères. Ils présenteront le même cycle de végétation que le maïs-fourrage.

Les tiges de moha ne dépassent pas la grosseur de celles du millet, aussi

est-il possible de les faner en septembre à la floraison ou peu après; les équidés et les vaches laitières apprécient fort ce foin, surtout si les épis ont commencé à fructifier.

Le moha de Californie exige des sols frais et profonds. Le moha de Hongrie, au contraire, est plus rustique, résiste bien à la sécheresse et est capable de donner de bonnes récoltes dans des sables et en tous sols légers et moyens; 20 à 25 kilogr. de semences suffisent pour un hectare.

Ces faibles exigences physiques ne permettent pas de conclure que le moha peut se passer d'engrais. Au contraire, il réclame une fumure à peu près aussi importante que celle du maïs-fourrage.

Si on manque d'engrais de ferme (fumier et purin), il ne faut pas hésiter à épandre, aux semailles 200 à 300 kilogr. de nitrates, adimétrés ou de nitrophosphate par hectare. La verse n'est pas à craindre et la dépense d'engrais sera largement récupérée, si l'on songe aux prix prohibitifs auxquels les foins peuvent rester.

En 90 jours, le moha doit pouvoir fournir les éléments nécessaires à la production moyenne de 18.000 kilogr. de fourrage vert, soit 6.000 kilogr. de foin à l'hectare.

Le seul défaut de la culture du moha est d'épuiser le sol autant que le maïs-fourrage, ce qui constitue un précédent médiocre pour le blé suivant. Cet épuisement est la conséquence d'une avidité d'azote. Aussi, la récolte est-elle en rapport étroit avec la fumure, que le moha paie très largement, et la culture de cette intéressante plante fourragère ne doit-elle être entreprise que sur les surfaces où le cultivateur a consenti des avances d'engrais.

C. VIALAS,

Directeur des Services Agricoles.

A. CHEVASSUS,

Professeur d'Agriculture.

Le Congrès National du fromage

Le Congrès national du Fromage groupant les producteurs de lait, les industriels et les commerçants intéressés, s'est réuni à Paris les 18 et 19 mai 1938.

Voici les principales résolutions adoptées :
Considérant que le maintien d'accords commerciaux conclus sur des bases de production et de consommation très anciennes, est incompatible avec les nécessités de protection de la production laitière française qui est en constante augmentation;
Estime que des modifications profondes doivent être apportées au régime d'importation des produits laitiers étrangers, tant en France qu'aux colonies.

IMPORTATIONS

Demande la fixation à zéro du contingent officiel d'importations trimestriel par dénonciation des accords commerciaux et, en particulier, de l'accord franco-suisse.

Demande, dans le cas où les importations seraient nécessaires par les besoins de la consommation et l'insuffisance de la production française, que les importations soient étudiées par pays, sans contingent officiel et que, dans la limite de nos besoins, la préférence soit donnée :

1^{er} aux pays nous accordant au maximum une compensation en produits laitiers;
2^{es} aux pays nous donnant des compensations en produits agricoles.

Demande que le contingent annuel d'importations totales effectives ne dépasse en aucun cas 60.000 qtx.

EXPORTATIONS

Demande le développement progressif des exportations de fromages typiques français sur la base de l'amélioration et du contrôle de la qualité des produits exportés.

Le contrôle doit être établi sur le plan interprofessionnel. Il doit être facultatif, respecter toutes les possibilités des exportateurs actuels et ne pas faire de l'origine l'objet de menaces ou de tendances répressives. Il ne peut être étendu progressivement aux différentes catégories de fromages typiques qu'au fur et à mesure de la création des organisations de contrôle nécessaires.

Le contrôle devra comporter la création de marques de qualité, établies après expériences réalisées pour chaque production fromagère et en distinguant, s'il y a lieu, plusieurs niveaux de qualité.

EXPORTATION DANS LES COLONIES ET PAYS DE PROTECTORAT

Le Congrès :
Demande la révision générale du régime d'importation des produits laitiers étrangers et notamment des fromages dans les colonies françaises et pays de protectorat, en vue de réserver à la production laitière française l'approvisionnement en fromages des colonies et pays de protectorat;
Demande l'alignement de cette protection au niveau de la protection douanière à l'entrée en France.

Demande l'extension du régime du contingentement aux importations étrangères dans les colonies et pays de protectorat, et comme première étape la fixation immédiate des dits contingents pour chaque colonie et pays de protectorat à 50 % du montant moyen des importations étrangères au cours des trois dernières années.

Nouvelles méthodes de Lutte contre l'eudemis et la cochylis

Chaque année, des centaines de millions de francs de pertes sont causées dans les vignobles par l'eudemis ou la cochylis : sur les jeunes grappes, les fleurs sont rongées ou bien emportées dans les nids de ces vers, elles ne peuvent s'ouvrir et avorter; les grains arrivant à la vénération sont creusés et vidés; les raisins mûrs piqués par les vers dégorgent leur jus qui moisit, puis la pourriture, si le temps est humide, envahit toute la grappe et la dessèche.

Les dégâts atteignent souvent 30 à 40 % de la récolte et parfois davantage.

Des traitements bien faits, suivant les nouvelles méthodes actuelles, rendent donc très largement rémunérateurs.

Un poison violent, comme l'arséniate, détruit les vers de la grappe, mais il faut qu'il soit additionné d'un produit mouillant qui le fasse pénétrer dans l'intérieur des nids. D'autre part, il ne faut pas utiliser trop tard dans la saison, sinon les nids ne contiendraient plus d'œufs et les vers seraient trop durs à la vendange, la fermentation en serait fortement gênée, et même du poison pourrait rester dans le vin. Aussi la Loi interdit les traitements tardifs aux arsénates.

Mais au cours des récents essais officiels effectués par les Services de Défense des Cultures en Algérie et par les Services Agricoles de l'Hérault, d'autres méthodes de lutte se sont révélées d'une efficacité remarquable tout en ne présentant aucun danger pour l'homme, ou pour le vin : ce sont les poudres roténonées.

La roténone est une substance contenue dans les racines de diverses plantes tropicales. Dans ces mêmes racines se trouvent aussi en même temps d'autres substances analogues : déguéline, téphrosine, toxicoval, etc., qui sont également insecticides.

Le pouvoir insecticide des produits à base de roténone tient non seulement à leur teneur en roténone, mais aussi à leur richesse en substances analogues. Il varie, par conséquent, avec l'origine des matières employées.

Les méthodes actuelles d'analyses permettent pas encore de déterminer d'une façon exacte la teneur des produits en roténone, et pas du tout celles des substances annexes, ni l'origine des plantes employées.

Les viticulteurs ont donc intérêt à se rendre compte plus sûrement de l'efficacité des produits en les essayant eux-mêmes, ou mieux, en employant un produit d'une marque très sérieuse ayant fait ses preuves.

La lutte contre le mildiou de la pomme de terre

Les agriculteurs, et même les consommateurs, savent combien le mildiou est néfaste pour la pomme de terre. Si ce champignon se développe en juillet, c'est en quelques jours la destruction de la végétation, les feuilles se dessèchent et tombent, et le rendement du champ est réduit de moitié; s'il se développe plus tard, avant les arrachages, la contamination est faite et les tubercules atteints vont pourrir dans les locaux de conservation, faisant supporter à l'acheteur un gros préjudice, que l'on était loin de soupçonner, aussi bien à la récolte qu'à la livraison. En effet, il n'est pas toujours possible de se rendre compte de la contamination à l'arrachage.

Le traitement préventif contre le mildiou, à base de sulfate de cuivre, est connu depuis longtemps, mais pas assez employé, parce que long à pratiquer sans outillage approprié, coûteux, mais main-d'œuvre, pas facile à effectuer avec des petits appareils à dos, et parce qu'il ne faut pas craindre de le renouveler, deux, trois fois dans l'été.

Pour la vigne, vu la hauteur au-dessus du sol, l'espace libre entre les rangs, le traitement peut se faire avec facilité et au maximum de garantie.

Pour la pomme de terre étalée sur le sol, sans interligne, puisque souvent les feuillages, très développés en juillet, ne laissent plus voir la terre, il faut un traitement bien appliqué, répétant sous les feuilles, et par conséquent une pulvérisation excessivement fine.

Les Syndicats de Producteurs de Plantes de pommes de terre de Bretagne, région assez favorable au mildiou, en raison des brouillards de mer, fréquents en plein été, comprennent que leur avenir est en jeu, s'organisent à peu pour lutter préventivement contre ce fléau. Les règlements du Contrôle officiel, institués par le Ministère de l'Agriculture, obligent, d'ailleurs, les Syndicats de sélection à traiter leurs cultures contre le mildiou.

J'ai pu, cet été, la satisfaction de constater le gros effort fourni pour cette lutte par le Syndicat des Producteurs de Plantes de pommes de terre de Châteaulin, le plus ancien de tous les Syndicats, dont j'ai visité les cultures des variétés : « Institut Beauvais », « Bintje » et « Flava », effectuées sur la commune de Châteaulin et communes limitrophes, tout près de Douarnenez.

Et j'estime nécessaire de signaler les réalisations de ce Syndicat à l'attention des agriculteurs de notre région, du Centre-Est et Sud-Est, gros consommateurs de l'Institut Beauvais, une des variétés, hélas ! la plus sensible au mildiou.

Le Syndicat des Producteurs de Plantes de Châteaulin groupe environ 400 adhérents, qui cultivent chaque année entre 8 et 900 hectares de pommes de terre pour plants, dont à peine 15 hectares en variétés étrangères, « Bintje », notamment, et tout le reste en « Beauvais ».

Des essais de sélection, de croisement, sont en cours actuellement, avec des variétés nouvelles, comme « Flava », « Erdgold », et contrôlés minutieusement par un spécialiste attaché au Syndicat; ces essais sont appelés à nous donner de nouveaux plants bien adaptés et résistants aux maladies.

Le Doryphore

A la suite de nombreuses expériences, le Doryphore a été reconnu la plante à roténone la plus active parce que c'est sans doute la plus riche en substances insecticides diverses, d'autres plantes, avec une teneur en roténone égale et même parfois supérieure, se sont révélées moins efficaces et moins stables que le Doryphore. C'est donc que le Doryphore agit bien que plus coûteux, a été choisi pour la préparation des poudres de meilleure marque, comme les BORTOX.

Quand les grappes sont bien décolorées, au début de la saison par exemple, on peut encore traiter au moyen de pulvérisations liquides roténonées; les produits utilisés doivent être très mouillants pour pouvoir pénétrer dans les nids : c'est le cas du BORTOX Liquide.

Enfin, les traitements doivent avoir lieu au moment opportun, c'est-à-dire de 8 à 15 jours après le grand vol des papillons de chaque génération d'eudemis ou de cochylis.

En résumé, on peut dire que grâce aux arsénates ou aux pulvérisations liquides roténonées, sur première génération en même temps que la bouillie cuprique, et aux poudres roténonées, sur deuxième et troisième génération, les viticulteurs peuvent désormais jusqu'à vendanges, lutter avec succès contre l'eudemis et la cochylis et éviter dans leurs vignobles des pertes souvent considérables.

L. CASPARINI,

Ingénieur Agronome,

Ancien D^r des Services Agricoles.

EN BRETAGNE

Devant la nécessité du traitement du mildiou, le Syndicat de Châteaulin, après étude approfondie de la question pratique, n'a pas hésité à acheter, au printemps 1937, dix appareils pulvérisateurs à grands rendements, spécialement établis, et à traction animale, avec le matériel pour le transport de l'eau.

La maison Hertzog, de Jonzac (Charente-Inférieure), a été chargée de fournir ces dix appareils, dont le coût a dépassé cent mille francs; les traitements effectués en juin-juillet ont donné pleine satisfaction, tant par le fonctionnement des appareils que par l'effet produit.

L'appareil comprend un bâti monté sur pneus et roulements à billes, avec brancards pour un cheval. Sur le bâti, réservoir inoxydable de trois cents ou quatre cents litres (les deux modèles existent), avec moteur et pompe, dont le but est de maintenir en permanence une pression de six kilos au jet. A l'arrière, une rampe permettant de traiter six rangs à la fois. Poids à vide : 400 kilos environ.

L'écartement des roues est réglable en quelques secondes, grâce à une manivelle agissant sur une partie du bâti qui coulisse dans l'autre. Ceci est une amélioration énorme à signaler, car, suivant l'écartement de plantation ou la pente du terrain, le conducteur règle le passage des roues, pour ne pas abîmer ou écraser la végétation. Plus de brouillons ou de ciels anglaises qui se perdent, plus de temps perdu et plus de dégâts dans le champ.

Le cheval, n'ayant qu'à traîner le tout, peut travailler plusieurs heures, et cette année il a été possible de traiter quatre à cinq hectares par jour et par appareil. Un homme accompagne chaque appareil, après avoir été entraîné à sa manipulation et à son réglage. Un manœuvre prépare les bouillies. Les appareils seraient très rapidement mis hors service s'il fallait, plusieurs fois par jour, changer de conducteur.

Grâce à la pulvérisation constante et excessivement fine ainsi obtenue, le brouillard de bouillie bourgeoise, projeté violemment, pénètre partout, même sous la feuille, partie sur laquelle se développe justement le mildiou.

J'ai constaté l'efficacité du traitement : les champs traités étaient toujours entièrement verts au début d'août, alors que les champs voisins, de cultivateurs non adhérents au Syndicat, présentaient déjà de nombreuses taches noires, caractéristiques du mildiou.

Par la pratique, dorénavant régulière, de ces traitements, Châteaulin, puis peu à peu tous les producteurs de plants de pommes de terre, qui lutteront ainsi, pourront assurer, d'une manière constante, des livraisons saines et donner complète satisfaction aux acheteurs.

A titre indicatif, il est bon de signaler les conditions dans lesquelles s'est effectué le traitement en 1937. Les adhérents du Syndicat payent les produits nécessaires pour le traitement, assurent le ravitaillement en eau (environ mille litres à l'hectare), fournissent les attelages nécessaires, nourrissent le spécialiste et versent au Syndicat une somme de 24 francs par hectare traité, pour frais de mécanicien, de manœuvre et d'entretien de l'appareil.

Enfin, il faut remarquer que le jour où le Finistère sera contaminé à son tour par le doryphore (je ne lui souhaite pas ce fléau qui fait tant de ravages dans notre région), le Syndicat de Châteaulin sera le premier à même de lutter avec les divers produits liquides actuellement utilisés.

Louis BOUVIER,

Vice-président de la Fédération Nationale des Producteurs de Plantes de Pommes de terre

Tuyaux d'arrosage

La meilleure qualité... Les meilleurs prix... Une prompt livraison... Transmettez vos ordres au Syndicat

Destruction des Rats

Divers produits. En vente à nos Bureaux à Nantes.

On voit un syndicalisme artisanal

Rapidement faites vos FOINS

Epandez aussitôt 300 kgrs de

5 / 8 / 12 P. E. C. à l'hectare

et vous aurez du REGAIN



Syndicat de Classes ou Syndicats Corporatifs en Agriculture

(Suite)

X. — Les partisans modérés du syndicalisme de classe s'opposent volontiers à l'importance que les tenants du syndicalisme corporatif attachent à leur formule : « Quelle différence, disent-ils, y a-t-il entre des sections au sein d'un syndicat unique et des syndicats séparés réunis par des commissions d'entente ? » La différence ne serait peut-être pas grande si, dans l'état présent de la situation nationale, chaque formule ne portait, en elle-même, des conséquences quasi certaines.

Le syndicalisme corporatif, en effet, affirme l'unité du monde agricole; tandis que le syndicalisme de classes affirme sa division. L'un est protestataire vivante et permanente contre l'erreur particulière de l'application du marxisme à l'agriculture; l'autre est déjà une certaine reconnaissance des principes essentiels du marxisme.

Or, le marxisme n'est pas seulement nocif parce qu'il coupe la société en deux classes qui l'arme l'une contre l'autre; il présente encore le redoutable danger de subordonner la terre à la ville et l'agriculture à l'industrialisme à donc un double effet de gravité : elle est à la fois la capitulation de l'unité paysanne et la capitulation du travail agricole devant le travail industriel.

Cette faiblesse devient flagrante — et M. Jaussions l'a heureusement soulignée — quand les syndicats agricoles de classe (salariés ou patrons), entendent se rattacher à une confédération nationale de classe. Ils quittent alors leur centre d'unité professionnelle pour se vouer aux intérêts généraux du salariat industriel ou du patronat agricole, qui les uns et les autres, sont opposés aux intérêts généraux de l'agriculture.

La seule preuve formelle que pourrait donner des syndicats agricoles de classe de leur volonté de faire partie de l'unité paysanne serait leur attachement effectif, aux unions régionales et nationales, à des statuts syndicaux strictement et exclusivement agricoles. Au contraire leur rattachement à des confédérations de classes patronales ou ouvrières les exclut de la profession qui doit, à son tour, les exclure; car il n'y a pas de composition possible entre l'intérêt général agricole et un intérêt national de classes. Il faut choisir entre la commune et le national.

Le syndicat unique, c'est l'ordre naturel du travail en équipe, ou l'on cherche à améliorer ensemble la situation de tous. A quoi bon vouloir sortir le monde rural de son individualisme exagéré, si on ne lui présente pas comme moyen immédiat de travail en équipe sur le plan local, le sien. Autrement, nous cristallisons des divergences sentimentales ou des oppositions d'intérêts accessoires.

La formule syndicale vraie doit donc créer l'obligation morale, pour chacun, de travailler en équipe; nous dirions, en langage parlé, doit faire que chacun « mette les pouces ». Patelle formule peut s'assouplir suivant les régions. Elle doit toujours en ses adaptations, demeurer conforme au principe du travail en commun.

Le chrétien pourrait ajouter ici que la nature blessée réclame à l'ordre naturel qui dit : Bien commun, et qu'il faut par conséquent, sur ce point, guider et orienter la liberté de l'homme. Four lui, c'est une raison nouvelle de tendre au regroupement des forces rurales.

Nous voyons ainsi que le syndicalisme revêt un aspect moral, qui, en

Brisez les chaînes du rhumatisme

Ti n'est pas plus cruel tyran que le rhumatisme : ce tortionnaire attache aux coudes, aux genoux, aux épaules, aux reins de ses malheureuses victimes des garrots invisibles, qui provoquent, à la moindre velléité de mouvement, des souffrances telles que le patient préfère se condamner à l'immobilité.

Faites tomber ces chaînes, ces carcans, faites sauter tout cet appareil de torture que vous impose le rhumatisme en appelant à votre secours le seul libérateur possible : la Tisane des Chartreux de Durbon !

Cet élixir à base de plantes des Alpes à la propriété merveilleuse d'aller dans le sang chercher et réduire à l'impuissance l'agent et la cause du rhumatisme : l'acide urique ! et de restituer au liquide vital sa pureté, sa fraîcheur et sa force !

Des milliers et des milliers de guérisons réalisées au cours de 50 années dans les conditions les plus difficiles, dans les cas les plus invétérés, les plus tenaces, les plus désespérés souvent, ont surabondamment prouvé l'efficacité souveraine de ce remède naturel, qui chaque jour (ainsi que vous le prouvera la lettre ci-dessous extraite d'un énorme courrier quotidien), continue à rendre le mouvement, la souplesse, la santé et la vie à tous ceux qui lui ont confié leur libération !

21 Juin 1934.

Je suis très heureux de vous faire connaître que souffrant d'un rhumatisme continu dans les bras, qui m'empêchait la circulation du sang, ayant pris nombre de médicaments sans résultat, je me suis soigné moi-même avec votre Tisane des Chartreux de Durbon qui m'a réussi à merveille. Maintenant je ne souffre plus ; aussi, je ferai une cure à chaque saison.

Publiez ma lettre dans l'intérêt des personnes qui souffrent.

Mme CALLIER-BRIANT,
138, rue du Chemin-Vert, Paris (11^e).

TISANE des CHARTREUX de DURBON

la santé du sang

Brochure et attestations sur demande aux LABORATOIRES J. BERTHIER, Grenoble.

Tisane, le flacon 18,65
Daume, le pot 10,40
Pharm. l'élui 9,90
Dans les Pharmacies

TISANE des CHARTREUX de DURBON

la santé du sang

Brochure et attestations sur demande aux LABORATOIRES J. BERTHIER, Grenoble.

Tisane, le flacon 18,65
Daume, le pot 10,40
Pharm. l'élui 9,90
Dans les Pharmacies

prendre corps et mettre un accent corporatif très fort sur la primauté du métier qui passe avant l'intérêt individuel et unit patrons et compagnons au lieu de les toujours opposer.

Sans omettre le point de vue strictement pratique — croit-on que le syndicalisme de classe maintiendra facilement les organisations agricoles existantes, qui unissaient, beaucoup plus qu'on ne l'a dit parfois, mutuelles, coopératives de ventes et d'achats, services juridiques, cours par correspondance, journal départemental, etc. — convient-il pour le syndicalisme agricole d'abandonner, à l'heure d'une évolution sociale heureuse autant que nécessaire, sa structure naturellement corporative.

Au moment même où l'Etat cherche à tout envahir, jusqu'aux loisirs, et refoule inlassablement l'action naturelle de la famille, croit-on qu'il est courageux et simplement sage de lui frayer la route en tuant volontairement une autre force naturelle, celle de la profession, la dernière peut-être qui puisse lui tenir tête ?

Morale, sociale, la question syndicale touche enfin aux problèmes politiques, non pas en tant que ceux-ci intéressent les jeux des partis et les querelles électorales, mais comme les problèmes mêmes de l'organisation de la cité. Car, qu'on le veuille ou non, la profession ne peut être amputée d'aucun de ses aspects : en elle se rejoignent, s'opposent ou s'appuient le technique, le moral et le politique. Là encore, l'unité à sauver doit guider nos jugements. Si l'on regarde sans préjugé les intentions marxistes avouées des lois votées depuis un an ou simplement en projet, on voit que l'Etat veut saper l'unité paysanne, pour anéantir finalement son indépendance. Les grands chefs syndicalistes ruraux ont émis le piège : c'est pourquoi ils défendent avec acharnement l'unité, coûte que coûte, à la base comme au sommet.

Peut-être était-il utile d'exposer tout au long ces considérations, pour mieux marquer l'opposition fondamentale des deux formules syndicalistes, apparemment très proches, le lecteur de la Vie Agricole et Rurale jugera.

Pour nous, il n'y a pas d'hésitation possible.

Et nous résumons l'ensemble de ce travail par une double conclusion :

De droit, le syndicalisme agricole doit être unitaire, comme est unitaire

La radiodiffusion Agricole

DIMANCHE 5 JUIN

De 9 h. à 9 h. 15. — Paris P.T.T. relayé par Limoges, Marseille, Rennes et Strasbourg : L'assurance de la mortalité du bétail, par M. Mallois.

De 9 h. 15 à 9 h. 30. — Tour Eiffel relayé par Lille, Lyon, Nice et Toulouse : Les maladies de dégénérescence de la pomme de terre, par M. de la Bouteillerie.

De 11 h. 15 à 11 h. 45. — Tour Eiffel relayé par Lille, Lyon, Nice et Toulouse : La demi-heure agricole (informations diverses, revue des cours, causerie, chant).

De 14 h. à 14 h. 30. — Limoges, Marseille, Rennes et Strasbourg : Retransmission de la demi-heure agricole.

LUNDI 6 JUIN

La causerie habituelle au Poste de la Tour Eiffel est supprimée en raison de la fête de la Pentecôte.

MARDI 7 JUIN

De 18 h. à 18 h. 15. — Paris P.T.T. relayé par Limoges, Marseille, Rennes et Strasbourg : Les engrais complémentaires : le leurre français de l'azote, par M. Beck.

MERCREDI 8 JUIN

De 18 h. 30 à 18 h. 45. — Tour Eiffel relayé par Lille, Lyon, Nice et Toulouse : L'ensemble des fourrages verts, par M. Havyard Ducloux.

JEUDI 9 JUIN

De 18 h. à 18 h. 15. — Paris P.T.T. relayé par Limoges, Marseille, Rennes et Strasbourg : Les Unions de Coopératives, par M. Moreau.

Le Naufrage de Sylvane

ROMAN

par Claire DU VEUZIT

— Alors, je ne peux pas vous conduire, mademoiselle. Sur que ça m'ennuie autant que vous... mais il n'y a rien à faire...

Il s'interrompit, dressa l'oreille et ajouta :

— Excusez... On appelle pour l'assurance.

En effet, on entendait de forts coups de trompe devant la porte charretière.

— Eh! le client a l'air pressé... On arrive! cria-t-il en enfilant la voix. Faut du temps à tout, quoi!

L'homme néanmoins, s'empressait d'aller servir l'impatient voyageur et, machinalement, Sylvane le suivait.

D'ailleurs, elle n'avait plus rien à faire dans cette cour malodorante.

Sur la route, un gai rayon de soleil perçait enfin la brume, faisant luire le capot chromé d'une auto fine, élégante, très sport.

Au volant, une confortable paire de gants s'agrippait. Au-dessus d'un manteau de cuir, un col fourré; puis la moitié d'un visage net et hâlé dont le haut se dérobait derrière de sérieuses lunettes de route. Enfin, couronnant le tout, une masse de cheveux d'un blond chaud, désordonnés par le vent.

C'est tout ce que l'on voyait du « client » impétueux !

Lorsque le réservoir fut plein, la paire de gants lâcha le volant, sortit un portefeuille du paletot de cuir, paya et prit les manettes du départ.

Offres et Demandes

(Service réservé à nos Adhérents)
Ecrire ou s'adresser au Syndicat,
5, Place Petite-Hollande, NANTES

TARIF

Pour une seule insertion : 6 fr.
annonces de 3 lignes maximum
1 fr 25 par ligne supplémentaire

OFFRES

74. — A VENDRE occasion, par suite de vente d'un vignoble pots pieux à Cochylis. Les 100, 15 frs. S'adresser N° 127 bis, rue du Général-Buat, Nantes.

75. — SUIS VENDEUR de vaches et taureaux Nantais, tous inscrits au Syndicat de la race Nantaise. M. Lezages Henri, au Perray, Grandchamp (Loire-Inf.).

76. — A VENDRE, cause double emploi, scie à grumes alternative complète, De Lambilly, à Pouancé (Maine-et-Loire).

77. — A LOUER à Saint-Aignan, pour la Toussaint prochaine, Ferme, terre, prés et vignes, environ 5 hectares. S'adresser M. J.-B. Jubin, à Saint-Aignan (Loire-Inf.).

78. — A VENDRE cabanes démontables avec plancher 3x3-300 ; 10x3-1000 ; 6x3-50-800. S'adresser Paul Frumau, Fougant de Mer, Bouguenais (Loire-Inf.).

79. — A LOUER pour le 1^{er} novembre 1938, commune de Bouguenais, bordure de 6 hectares. S'adresser à M. Tempier, expert, 50, avenue Pasteur, Nantes.

à vous le beau FOIE GRAS

Le riz dans l'élevage des oies donne de merveilleux résultats. C'est l'aliment de complément idéal, le plus efficace, le moins coûteux.

le riz

BUREAU DE PROPAGANDE
2, rue de la République, NANTES

Nos Mercuriales

Grains et Farines	
Avoine grise ou noire Bretagne.....	141
Avoine bigarrée Bretagne.....	137
Sarrasin Bretagne.....	210
Orge indigène Côtes-du-Nord.....	inc.
Orge Maroc.....	155
Son région, bonne fabrication.....	150
Mais Indo-Chine.....	159
Riz Saigon N° 1.....	165
Pailles et Fourrages	
Paille (marché libre).....	Balles pressées haute densité, aux 100 kilos, départ : Centre, Ouest, Nord : Paille de blé, 16 à 18 ; d'avoine, 14,50 à 16,50 ; d'orge ou escourgeon, 15 à 15,50. Poin : 48 à 49. Luzerne, 45 à 48. Trèfle, 38 à 39.
Animaux de Boucherie	
SYNDICAT DE LA BOUCHERIE DE NANTES	
Cours du 27 Mai 1938	
VEAUX 577. Le kilo sur pied : première qualité 3,75 à 6,25 ; deuxième moyenne 5, à déduire 1 fr. pour le campagne, donc moyenne 4.	
BOEUF 586. Le demi-kilo, quartier devant : première 2,25 à 2,75 ; deuxième 1,50 à 2 ; troisième 1,25 à 1,75. — Derrière : première 8 à 6,50 ; deuxième 5,25 à 5,75 ; troisième 4,50 à 5,50. — MOUTONS 185. Le demi-kilo 7,50 à 8 ; deuxième 6,25 à 7,25. — AGNEAUX. — Sans tarif.	
Légumes et Primeurs	
MARCHÉ DU CHAMP-DE-MARS	
Artichauts, les 12, 15 ; asperges, la botte, 5 ; carottes, le paquet, 2,25 ; cerise.	

ses de pays, le kilo, 5 à 7, selon sortes ; choux-pommes, les 16, 10 ; choux-fleur, la pièce, 2,75 ; cresson, les 12, 5 ; chicorée, les 12, 5 ; épinard, le kilo, 1 ; fraises, le kilo, 10 à 12 ; haricots verts, le kilo, 15 ; laitues, les 20, 6 ; melon, la pièce, 8 à 10 ; navets, le paquet, 1,25 ; oignons, le paquet, 1,25 ; petits pois, le kilo, 2,50 à 3 ; poireaux, la botte, 4 ; romaines, les 12, 5 ; radis, les 12, 4 ; pommes de terre nouvelles, le kilo, 2.

HALLES CENTRALES

Paris, 1^{er} juin.

BEURRES. — (Cours extrêmes et cours moyens). — En mottes emballées : Des halles coopératives industrielles, le kilo ; Normandie 17 à 20,50 (19,50) ; Charente, Poitou, Touraine, 19 à 21,50 (20).

Malaxés : Normandie 17 à 19,50 (19) ; Bretagne 17 à 19,50 (18,50).

Autres provenances : 14, 18, 19.

En demi-kilo : non salé, 17, 18, 19 ; salé, 18, 18,50, 19.

GRUINS. — 2.271 colis, 37.200 kilos.

Reserve. — 2.015 mottes.

Vente moyenne avec tendance légèrement plus faible des cours. Les centrifuges ont baissé de 0,20 à 0,50 et les malaxés de 0,20 environ. La réserve s'est accrue de 180 mottes. Vente du jour, 3.091 mottes.

Arrivages. — 976 colis, 64.540 kilos. Réserve : 2.433 kilos.

VOAILLES. — Mortes, poulet Nantais, le kilo : 24,50 ; Gâtinais, 27,50 ; Bresse, 28,50 ; Charentes, 25 ; du Midi, 24 ; congelés, 21,50 ; poulets, 17.

Poulets vivants : 29,50 ; poules et vieux coqs vivants, 16,50.

Lapins morts : Gâtinais, 13 ; autres catégories, 12,50.

Arrivages : 56.000 colis.

Reserve de la veille : 4.400 kilos.

LEGUMES. — Arrivages du Midi, 20 à 75 (60) ; bretons, 42 à 60 (52) ; asperges, 200 à 500 (350) ; carottes nouvelles de Nantes, 300 à 450 (400) ; de Meaux, 300 à 320 (310) ; céleri en branches, la botte : 5 à 6 (5,50) ; champignons de couche, 700 à 1.050 (900) ; chicorées de Nantes, 240 à 280 (260) ; choux, 80 à 90 (70) ; choux-fleur de Paris, 150 à 400 (300) ; d'Angers, 75 à 275 (175) ; épinards, 50 à 80 (60) ; haricots verts d'Algérie, 200 à 450 (280) ; du Midi, 60 à 1.000 (800) ; fèves, 200 à 300 (250) ; pois verts de Nantes, 280 à 350 (320) ; du Midi, 200 à 300 (270) ; pommes de terre d'Algérie, 140 à 220 (190) ; du Midi, 160 à 220 (170) ; de Paimpol, 80 à 180 (135) ; radis de Paris, 1,75 à 2,25 (2) ; de Nantes, 50 à 90 (70) ; romaines, 15 à 60 (40) ; pois verts du Finistère, 280 à 300 (290).

Arrivages importants et demande assez active, nouvelles baisses des prix pour asperges, épinards, haricots verts d'Algérie, pois verts de toutes provenances, artichauts, choux et salades romaines. Baisse également dans les carottes de Nantes, navets de Nantes et poireaux communs, hausse sur les chicorées de Nantes.

Légumes Secs

Les 100 kilos logés départ : fèves, les Nord, 400 ; lingots Nord, 410 ; Vendée, 380 ; chevriers Arpajon, Dourdan, Gâtinais extra, 425 bons, 400 et ordinaires, 300 à 350.

Pois ronds du Maroc, 185, C. A. F.

Les lentilles vertes du Puy, nature, 375, triées, 420.

Cours des Vins

La barrique, prise au cellier, et suivant régions :

MUSCADET 1937..... 1000 à 1300

GROS-PLANT 1937..... 450 à 550

Les vins de France, 1937..... 350 à 450

ROUGE de pays : le degré barrique : 35 francs.

Cidre et Eau-de-Vie

Le récolte des pommes à cidre s'annonce bonne dans la Sarthe et la Mayenne. On cote la pomme à cidre, livraisons 15 octobre-15 novembre, 170-190 la tonne.

Manche. — La barrique consommation courante, 85-100 ; pur jus, 105-120. Loire-Inférieure. — Le degré, 11 à 12 ; supérieur, 13.

Calvados. — Le degré, 11 à 13.

Sarthe. — 200 la barrique départ.

LES FOIRES DE LA SEMAINE

Lundi 6. — Joud-sur-Erdre, La Lézoulière, Orvault, La Remaudière, Varades.

Mardi 7. — Blain, Loroux-Botttereau, Port-Saint-Père, Riallé, Souvache, St-Etienne-de-Montluc.

Mercredi 8. — La Chapelle-des-Marais, Guéméné, Guenrouët, Herbignac, Nantes, St-Père-en-Retz, St-Philbert-de-Grandlieu.

Vendredi 10. — Ste-Pazanne.

Samedi 11. — Petit-Auverné, Pont-château.

MARCHÉS RÉGIONAUX

MARCHÉ TALENSAC

Beuf, première catégorie, le demi-kilo, 8 à 14 ; 2^e catégorie 2,50 à 3,50 ; 3^e catégorie 1,50. — Veau, première catégorie 7,50 à 12 ; 2^e catégorie 6,50 à 8 ; 3^e catégorie 6,50. — Moutons, première catégorie 11,50 à 12,50 ; 2^e catégorie 8,50 à 10 ; 3^e catégorie 6,50. — Porc, le demi-kilo, 6,50 à 9. — Beurre, 9,50 à 11 ; œufs, le douzaine 6 ; poulets, le demi-kilo, 10 à 12 ; lapins 7.

Candé, le 30 Mai 1938. — Blé, les 100 kilos, 191 ; Orge, les 100 kilos, 165 ; Avoines, les 100 kilos, 140 à 150. — Pailles, la couple, 35 à 58 ; Poulets, la couple, 38 à 40 ; Canards, la couple, 38 à 40 ; Oies courantes, la pièce, incitée ; Lapins, la pièce, 12 à 15 ; Pigeons, la couple, 7,75 à 8,25. — Porc gras, le kilo, 7,75 à 8. — Porc maigre, le kilo, 7,75 à 8 ; Porcillons, la pièce, 180 à 220.

Clisson. — Blé 193 ; farine 265 ; avoine 155 ; pois 105 à 110. — Paille, les 500 kilos : 200 à 210.

Poulets, la couple, gros 60 à 70 ; moyens 50 à 59 ; petits 40 à 49 ; lapins, la pièce 15 à 30 ; œufs, la douzaine 6 à 6,25 ; beurre, la livre, de ferme 9 à 10 ; de beurre de 9,50.

Beufs gras, le kilo sur pied 3,50 à 5 ; vaches grasses, le kilo 3,50 à 5 ; vaches laitières, l'unité 1500 à 3000 ; vaches 550 à 650 ; porcs 8 ; porcs de lait 250 à 300.

Châteaubriant, 1^{er} juin. — Avoine, 150 à 165 ; pois 125 à 130. — Les 500 kilos : paille de blé 190 à 200 ; foin 300 à 350. — Cidre, la barrique, 120 à 130, droits en sus.

Beurre, le kilo en gros, 13,50 ; au détail 18 ; œufs, la douzaine 5,25 à 6. — Poulets, la couple, 30 à 40 ; pigeons, 10 à 12.

Animaux de boucherie : le kilo sur pied : bœufs, 3,50 à 4 ; vaches, 3,50 à 3,75 ; vaches, 2,75 à 3,25 ; grèzes, 4 à 4,30 ; veaux, en bourse sensible, 4,50 à 4,75 ; moutons, 3,75 à 4 ; agneaux, 6,75 à 7.

Bons jeunes bovins, 4 dents, de 1.500 à 1.900 ; deux dents, de 1.000 à 1.500 ; jeunes vaches, 1.000 à 1.400 ; plus âgées, 700 à 1.000 ; les vieilles, 800 à 600.

Jeunes vaches amouillantes, 1.600 à 1.900 ; plus âgées, 1.000 à 1.200 ; grèzes pleines de leur premier veau, 1.600 à 1.800 ; Bretonnes, pie-noir, 1.300 à 1.500 ; ordinaires, 1.000 à 1.200.

Porcs-gras, 8 à 8,10 le kilo ; porcs de lait, 2 mois, 200 à 250 ; les gros, jusqu'à 275 ; de 3 mois 220 à 300 ; de 4 mois 300 à 400 ; belles jeunes truies, 400 à 500.

Bons chevaux de trait, 3 à 5 ans, 4.000 à 5.000 ; barques, 2.000 à 3.000 ; bons poulains d'un an, 2.500 à 2.800 ; bonnes pouliches, aux environs de 3.000 ; poulains médiocres, 1.500 à 2.000 ; chevaux de boucherie, 800 à 2.000, suivant poids et qualité.

Blain, 31 mai. Blé, 193 (taxe officielle) : farine, 265 à 288 ; sons, 120 à 140 ; orge, 140 à 150 ; seigles 140 à 150 ; orge 160 à 165 ; sarrasin 210 à 220. — Les 100 kilos : Paille 400 à 410 ; foin incité.

Riz, les 100 kilos, 165 à 170.

Beurre de beurrier, 11 à 11,50 la livre ; beurre ordinaire 9,50 à 10 ; œufs, la douzaine 4,75 à 5 ; lait 140 le litre.

Le kilo : Bœufs, 4,50 à 4,50 ; vaches, suivant âge et qualité, 3,50 à 3,75 ; taureaux, 3,90 à 4,10 ; génisses 4,50 à 5 ; veaux 4,50 à 5 ; moutons, 3,75 à 4,50 ; agneaux, 6,75 à 7 ; porcs gras, 7,75 à 8 ; porcs de 6 semaines à 2 mois, 140 à 200 la pièce ; courants, 220 à 450 la pièce. — Cidre, la barrique de 225 litres (droits de circulation en sus), au détail 0,75 à 1 fr. le litre.

Pommes de terre nouvelles, 2 à 2,50 le kilo.

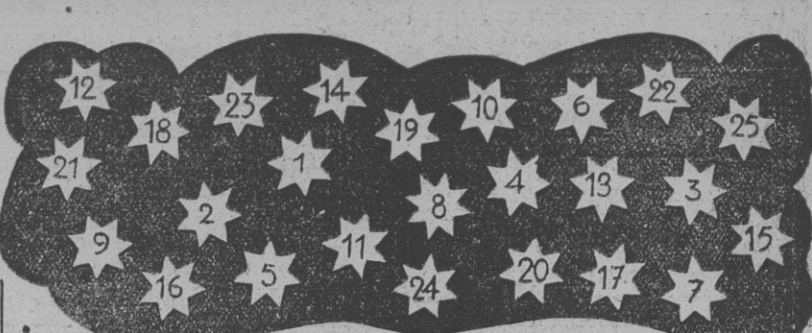
Riz, la prochaine foire aura lieu le mardi 7 Juin.

La rigne Le blé

Primeur ENGRAIS SALMON

PERSYN et BOUCAUD

28, rue du Gué-Robert, NANTES



PAS UN CENTIME A NOUS VERSER

AUCUN ACHAT A FAIRE...

50 BILLETS ENTIERS DE LA LOTERIE NATIONALE

sont déposés chez un Huissier à Paris pour vous.

Voici 25 étoiles qui à première vue se ressemblent toutes. UNE SEULE cependant est différente de toutes les autres, TROUVEZ-LA et vous pouvez gagner une fortune, puisque chacun de ces 50 billets peut rapporter 5 Millions de francs.

Ce concours gratuit est organisé dans un but publicitaire afin de faire connaître notre maison.

Inscrivez sur une feuille de papier le numéro de l'étoile différente des autres que vous enverrez avec une enveloppe vide timbrée à 0 frs 65 et portant votre adresse exacte.

Dès réception de votre lettre, vous recevrez le certificat officiel avec les numéros des 50 billets entiers déposés chez l'Huissier, ainsi que tous les détails pour vous permettre d'en bénéficier.

Ne remettez pas à demain. Cette magnifique possibilité de gagner sans payer un sou ne se présentera peut-être plus jamais. Répondez donc de suite, CELA NE VOUS ENGAGE À RIEN.

E^{re} POSTEX 181 RUE LAFAYETTE, N° 46 PARIS X

SAVONNERIE BRETONNE

2, rue Lamoricière
Tél. 142.33
C.C.P. 187.52 Nantes
1 caisse, 50 kilos
savon 72 gr pur
ou 10 paquets 5 kilos
180 fr.

POUR LE NERVOTHYL

LE PLUS PUISSANT RÉGÉNÉRATEUR DE LA SANTÉ

16 francs dans toutes Pharmacies ou Laboratoire PINCHINAT, 12, rue Jemmapes - NANTES

PORCS et MOUTONS

J'envoie toutes gares franco, marchandises première qualité, garantie 45 jours :

Laitons 2 mois sevrés : 110 à 120 fr.

16 à 22 kg sevrés, castrés, 130 à 190 fr.

26 à 30 kg sevrés, castrés, 225 à 255 fr.

AGNEAUX

4 à 5 mois, 130 à 140 fr.

8 à 9 mois, 160 à 180 fr.

HERBERT Marcel à Objat (Corrèze)

MOTEURS ELECTRIQUES

Gros stocks jusqu'à 3 chevaux

GOHAUD, quai Maison-Rouge, 4

Pour vos prochaines cultures employez PHOSAMO toujours l'engrais des bons agriculteurs

Dans la lutte contre le DORYPHORE la Cochylis, l'Eudémis

les vers des fruits, les pucerons, les alaises, les courtilières, les parasites des animaux domestiques, etc., utilisez les

BORTOX

Insecticides roténonnés non toxiques (poudrages et pulvérisations)

Demandez les notices spéciales et Calendrier des Traitements Insecticides à Cie Bordelaise, rue du Calvaire, Nantes.

En vente au Syndicat

c'est au tour de ma tante à « se charger de moi ». C'est pourquoi il m'a expédiée à Beaulieu, comme un colat, qui y serait fort mal arrivé s'il n'avait eu la chance de vous rencontrer!

Le jeune homme esquissa un sourire rapide. Il aurait peut-être voulu examiner un peu, lui aussi, la « vieille fille » de dix-neuf ans! que le hasard lui avait donnée pour compagne de route, mais la voiture filait à quatre-vingt-dix à l'heure et, comme la route devenait sinueuse et accidentée, elle réclamait toute son attention.

Les arbres, de chaque côté des routes, accouraient et disparaissaient en des gestes convulsifs. Il n'y avait que les arrière-plans du pays pour glisser avec lenteur, déroulant deux vagues de coteaux que le soleil illuminait dans la brise matinale.

Tout-à-coup le conducteur freina.

— Qu'y a-t-il? s'informa Sylvane, étonnée. Serions-nous déjà arrivés? Pourtant, je ne vois que des champs.

— Non, répondit celui qui avait dit se nommer Jacques Dormeuil. Nous ne sommes qu'à moitié du chemin... Mais le moteur a des ratés... une poussière dans le carburateur, probablement... ce n'est pas grave!

— Et vous allez pouvoir réparer? s'inquiéta-t-elle devant ces préparations, pour elle énigmatiques.

Il sourit.

(A suivre)